

Communiqué de presse - 10 octobre 2024

Agyre s'installe sur l'île de la Réunion pour accélérer le développement de l'économie circulaire dans l'océan Indien

Si la logique de l'économie circulaire repose sur un principe de proximité (moins de 100 km), sur une île, elle se trouve complexe à mettre en place et pourtant naturelle et inévitable pour réduire l'importation, optimiser les ressources, réaliser des économies d'échelles, diminuer l'impact environnemental du secteur du bâtiment et plus fondamentalement pour répondre aux enjeux environnementaux. C'est pourquoi, le bureau d'études Agyre, dédié à l'accélération de l'économie circulaire dans la construction, s'implante à Saint-Denis de La Réunion pour développer ses actions dans l'océan Indien.

L'accélération de l'économie circulaire passe notamment par le développement de filières dédiées (réemploi, réutilisation, recyclage), la montée en compétences des acteurs présents et la mise en place de logiques d'écologie industrielles et territoriales. Des objectifs sur lesquels Agyre intervient chaque jour dans l'hexagone.



Nous travaillons déjà dans les DROM, sur des missions ponctuelles d'accompagnement auprès d'associations ou d'acteurs de l'économie circulaire. Il est déterminant de soutenir leurs actions sur le terrain, dans le secteur de la construction, et donc d'aller au-delà de la sensibilisation. Cette installation sur l'île de la Réunion nous permet de passer à l'action de manière très concrète pour atteindre les objectifs établis par la RE2020, la loi AGECE ou encore la REP PMCB mais aussi, et surtout, pour apporter une réponse forte à un écosystème environnemental et économique fragile et d'envisager une approche globale de territoire circulaire qui intègre les enjeux du bâti tropical, indique Stéphane Le Guirriec, Directeur Général Agyre.

Des démarches d'économie circulaire se mettent en place sur l'île de la Réunion avec notamment le soutien de l'ADEME Océan indien, des appels à projets circulaires soutenus par la Région Réunion ou encore l'émergence d'acteurs locaux, de filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage. Les initiatives d'économie circulaire adaptées et appliquées au secteur de la construction restent cependant encore peu nombreuses.

Cette implantation à La Réunion permettra à Agyre de bénéficier d'une présence permanente sur l'île et d'être ainsi en capacité de proposer son expertise terrain visant à accélérer l'économie circulaire dans la construction :

mise en relation des acteurs, études de faisabilité pour la création de plateformes de réemploi, assistance à maîtrise d'ouvrage économie circulaire, audit industriel, formations pour la montée en compétences des acteurs locaux, conclusion de partenariats qu'Agyre a d'ores et déjà lancés, notamment avec Qualitropic.



À propos d'Agyre

Créé en 2020, Agyre est un bureau d'études qui œuvre pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur de la construction. Agyre est présent sur 3 champs d'action :

- Formation : fort de sa certification Qualiopi, Agyre propose différentes formations pour assurer la montée en compétences de l'ensemble des acteurs de la construction (Découvrir l'économie circulaire dans la construction, répondre à un CCTP économie circulaire, etc.).
- Opération : Agyre accompagne les acteurs du BTP pour l'intégration de produits et matériaux réemployés, la réalisation des diagnostics PEMD, l'évolution des marchés de travaux, la réalisation d'études technico-économique, etc.
- Innovation : Agyre propose une offre clé en mains pour les porteurs de projets innovants (numérique, industriel...) : réalisation des business model, étude de faisabilité, accompagnement pour le financement du projet, feuille de route stratégique...

Pour plus d'informations : www.agyre.com | contact@agyre.com

Service de presse : Patricia Desmerger - 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr